



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9051^e séance

Mardi 31 mai 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
Ghana	M ^{me} Hackman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique aux Départements des affaires politiques et de la consolidation de la paix et des opérations de paix, et M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Pobee.

M^{me} Pobee : J'exprime mes remerciements pour cette occasion de présenter au Conseil de sécurité une mise à jour sur les événements récents dans l'est de la République démocratique du Congo et les actions menées par les Nations Unies à cet égard. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour lutter contre l'insécurité dans l'est du pays, la violence des groupes armés a continué de faire payer un lourd tribut à la population civile dans plusieurs territoires des provinces. La récente résurgence du Mouvement du 23 mars, connu comme M23, en particulier, et ses actions hostiles contre les forces armées congolaises et les Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) au Nord-Kivu, aggravent une situation déjà sérieuse. Elles constituent une menace grave pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Le Conseil a déjà reçu deux mises à jour factuelles depuis le 22 mai en ce qui concerne l'évolution de la situation opérationnelle à Rutshuru, et je ne m'attarderai donc pas sur ces événements. Au 30 mai, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) avaient sécurisé la route nationale 2, qui reste ouverte à la circulation. À l'heure actuelle, la situation serait calme dans les territoires de Nyiragongo et de Rutshuru, y compris dans les collines de Tchanzu et de Runyoni, car les FARDC et le M23 continuent de tenir leurs positions. Deux soldats de la paix de la MONUSCO ont été légèrement blessés au cours des hostilités, et la Mission a subi des dommages matériels limités. Les FARDC déclarent avoir enregistré au moins 16 morts et 22 blessés à ce jour. Je saisis cette occasion pour présenter mes sincères condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement de la République démocratique du Congo, ainsi que pour souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Les conséquences humanitaires des attaques perpétrées par le M23 sont considérables. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires rapporte qu'au 30 mai, au moins 75 000 personnes avaient été déplacées et 11 557 autres avaient traversé la frontière pour se rendre en Ouganda. Bien qu'aucune menace immédiate ne plane sur la population et le personnel des Nations Unies à Goma, la situation demeure changeante et très instable. La MONUSCO et les acteurs humanitaires suivent de près la situation et dressent une carte des zones de déplacement. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont immédiatement commencé à distribuer de l'aide à 35 000 personnes dans les zones touchées. Le 28 mai, la Coordonnatrice adjointe de l'action humanitaire, accompagnée d'autres acteurs humanitaires, s'est rendue dans les camps de personnes déplacées du territoire de Nyiragongo afin d'évaluer la situation et d'assurer la mobilisation d'un soutien supplémentaire pour répondre aux besoins humanitaires croissants.

Il est urgent d'agir pour désamorcer la situation actuelle. La reprise des hostilités par le M23 a été fermement condamnée par la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita, l'Envoyé spécial Xia, le Conseil et les principaux partenaires régionaux et internationaux. Ils ont unanimement appelé le M23 à déposer immédiatement les armes et à s'engager dans le processus de désarmement dans le cadre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Il est impératif que le Conseil pèse de tout son poids dans

les efforts actuellement déployés au niveau régional pour désamorcer la situation et mettre fin une fois pour toutes à l'insurrection du M23. Je juge encourageant le fait que le Rwanda et la République démocratique du Congo aient décidé de faire appel au Mécanisme conjoint de vérification (MCV) élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour enquêter sur les dommages humains et matériels causés le 23 mai par des engins explosifs ayant franchi leurs frontières respectives.

Je juge également encourageants les appels que le Président sénégalais Macky Sall, qui assure la présidence de l'Union africaine, a lancés aux Présidents Tshisekedi et Kagame pour les exhorter à faire preuve de calme et à régler pacifiquement tout désaccord. En effet, tout doit être mis en œuvre pour que les parties utilisent pleinement les mécanismes existants tels que le MCV élargi, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien du climat de confiance et de coopération qui reste crucial pour relever efficacement les défis de sécurité auxquels la République démocratique du Congo et les pays voisins sont confrontés. La poursuite du dialogue entre les gouvernements concernés reste indispensable pour éviter une nouvelle escalade de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo. La Représentante spéciale Keita et l'Envoyé spécial Xia participent activement aux efforts de désescalade des tensions dans le cadre de leurs missions de bons offices, et M. Xia donnera des précisions sur les activités qu'il mène et prévoit de mener à cet égard.

Nous ne pouvons pas perdre de vue le fait que la violence armée reste généralisée dans tout l'est de la République démocratique du Congo. Que ce soit en Ituri, au Sud-Kivu ou dans d'autres régions du Nord-Kivu, une multitude de groupes armés continuent de s'en prendre à la population civile, compromettant ainsi les efforts déployés pour instaurer une paix, une stabilité et un développement durables dans ces régions et, de fait, dans l'ensemble du pays. Le processus à deux volets lancé à Nairobi le 21 avril lors du deuxième conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo a donné un nouvel élan aux efforts entrepris par le Gouvernement pour intégrer les groupes armés congolais locaux dans le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation et trouver des solutions durables à la présence persistante de groupes armés étrangers sur le sol congolais. Je tiens à me faire l'écho du Secrétaire général en saluant le rôle moteur joué par les Présidents Kenyatta et Tshisekedi

dans ce processus et en les encourageant à ne ménager aucun effort pour parvenir à un résultat positif. Je renouvelle l'appel lancé par le Secrétaire général aux groupes armés locaux en République démocratique du Congo pour qu'ils participent au processus politique sans conditions préalables, et à tous les groupes armés étrangers pour qu'ils déposent les armes sans condition et retournent immédiatement dans leur pays d'origine, conformément aux décisions prises lors du conclave qui s'est tenu à Nairobi.

Je tiens également à souligner qu'il importe de faire participer les femmes, y compris les représentantes de la société civile et les femmes affiliées à des groupes armés, aux efforts en cours afin de veiller à ce que leurs besoins et leurs vues soient pris en compte dans la recherche de solutions inclusives et durables. La MONUSCO et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs travaillent main dans la main pour appuyer le Gouvernement de la République démocratique du Congo et le facilitateur kényan dans leurs consultations avec les groupes armés congolais, en fournissant un soutien logistique et des conseils d'experts. L'appui continu du Conseil et des partenaires internationaux à cette entreprise ambitieuse, qui a pour but d'éliminer les obstacles liés à la sécurité qui ont empêché la République démocratique du Congo de réaliser pleinement son potentiel économique, restera crucial à mesure que le processus avancera dans les semaines et les mois à venir.

Le lancement de la cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination, en complément du processus de Nairobi et du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, reste une composante essentielle des efforts menés pour trouver des solutions viables applicables aux éléments des groupes armés étrangers qui sont prêts à déposer les armes et à être rapatriés dans leur pays d'origine. L'Envoyé spécial Xia fournira de plus amples détails sur les travaux importants qui ont déjà été entrepris dans le cadre de ce mécanisme primordial.

Je voudrais conclure en remerciant le Conseil de son soutien indéfectible aux efforts de paix et de stabilisation déployés en République démocratique du Congo et dans la région. Je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon appréciation aux dirigeants de la MONUSCO, ainsi qu'aux courageux membres, hommes et aux femmes, des composantes militaire et civile de la Mission, qui continuent de faire preuve d'une

détermination inébranlable à défendre leur cause dans des circonstances ô combien difficiles.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé, et je donne maintenant la parole à M. Huang Xia.

M. Huang Xia : Je remercie les membres du Conseil de me donner l'occasion de m'adresser à eux de nouveau, peu de temps après ma dernière communication il y a un peu plus d'un mois (voir S/PV.9023), compte tenu de la situation malheureusement préoccupante dans l'est de la République démocratique du Congo et de ses conséquences régionales. D'emblée, qu'il me soit permis d'exprimer, à la suite de la Sous-Secrétaire générale Pobee, mes sincères condoléances aux familles des victimes des récentes attaques dans l'est de la République démocratique du Congo et de souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Il y a de cela presque 10 ans, le Mouvement du 23 mars (M23) provoquait, à travers notamment les tristes événements autour de Goma, une crise régionale, exacerbée par les accusations réciproques entre la République démocratique du Congo et ses voisins. Aujourd'hui, l'histoire semble de nouveau tristement se répéter. Si nous devons le regretter, nous devons aussi tout faire pour éviter une nouvelle escalade ; tout faire pour éviter une énième crise aux conséquences humanitaires, sécuritaires et politiques incommensurables dans la région des Grands Lacs. J'appelle donc, une fois de plus, tous les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo à renoncer à la violence, à déposer immédiatement leurs armes, et à s'engager résolument dans le processus politique de dialogue de Nairobi, facilité par le Kenya. Mon bureau, aux côtés de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, continuera à apporter l'appui technique et logistique nécessaire à la poursuite de ce processus de paix.

Il va sans dire que l'éradication des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo nécessite une approche globale, qui plus est, dans un contexte marqué par la résurgence du M23 et la persistance de l'insécurité. Et l'on peut comprendre aussi que la République démocratique du Congo soit déterminée à mettre fin à la menace que posent avant tout chez elle ces groupes armés. Toutefois, je suis convaincu que l'option militaire seule ne suffira pas, comme nous l'avons vu à de nombreuses reprises dans le passé, pour instaurer une paix durable dans la

région. C'est pourquoi je voudrais réitérer la pertinence des mesures non militaires que mon bureau s'efforce, depuis un moment, de promouvoir. Dans cette optique, la stratégie d'engagement des groupes armés étrangers et des communautés locales qui vient d'être élaborée au cours de la retraite de la cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination, dont j'ai déjà parlé au Conseil lors de ma dernière présentation, offre une perspective complémentaire aux efforts visant la reddition des éléments de ces groupes et la coopération des communautés affectées par l'activisme des groupes armés. Mon bureau, en collaboration étroite avec les pays concernés, poursuivra ses efforts en ce sens.

Au-delà de cette dimension sécuritaire, nos engagements politiques collectifs doivent, plus que jamais, se poursuivre. J'encourage ainsi les dirigeants de la région à poursuivre leur dialogue de haut niveau sur les moyens pour faire face à la menace que représentent les groupes armés et pour éviter une escalade des tensions entre la République démocratique du Congo et ses voisins. Le dialogue entre les dirigeants concernés de la région reste en effet une condition *sine qua non* pour mettre fin, de manière durable, à ces problèmes qui sont anciens et profondément enracinés. Il est donc capital de continuer à mobiliser les mécanismes bilatéraux et régionaux disponibles, y compris le récent processus du Conclave de Nairobi, la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs et, bien entendu, l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. À cet égard, je salue le leadership du Président Uhuru Kenyatta, du Kenya, ainsi que l'engagement de toute la région, voire du continent africain, exprimé par le Président Macky Sall, du Sénégal, en sa qualité de Président de l'Union africaine, à soutenir la République démocratique du Congo et ses voisins dans leurs efforts pour se concerter et tenter de trouver ensemble des solutions à ces problèmes de longue date.

C'est dans cette perspective que j'entamerai pour ma part, à partir de demain, une nouvelle tournée régionale qui me conduira, en fonction de la disponibilité de mes interlocuteurs, dans tous les pays concernés de la région, avant le prochain Conclave de Nairobi. Associant ma voix à celle du Président Macky Sall, mon message aux pays de la région sera triple et simple : la région n'a pas besoin d'une nouvelle crise, maintenons les canaux de dialogue ouverts à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire, et préservons les progrès acquis ces dernières années grâce à ces divers mécanismes de coopération. Je leur réitérerai toute la détermination des Nations Unies à soutenir les pays de la région à

trouver des solutions pacifiques et durables aux causes profondes de l'instabilité, telles que proposées dans les grands axes de notre stratégie régionale.

Un mot enfin à destination des membres du Conseil. Je sais qu'ils sont préoccupés par de nombreuses crises dans le monde et je suis heureux de constater que la région des Grands Lacs n'est pas en reste. La récente montée des tensions comporte en effet, comme ils le savent, un risque réel d'inversion des progrès réalisés ces dernières années en matière de dialogue et de collaboration entre les pays de la région des Grands Lacs, avec des conséquences potentiellement néfastes pour les populations civiles, notamment les femmes et les filles dans des zones de conflit de l'est de la République démocratique du Congo, qui subissent déjà le poids de décennies de violence. Il faut, comme je l'ai dit il y a peu, éviter cela à tout prix. Par conséquent, il faudra que les membres du Conseil ne ménagent aucun effort pour encourager, chacun à son niveau et selon ses propres canaux diplomatiques, les pays de la région à maintenir un dialogue continu, même sur les questions les plus difficiles. C'est à ce prix que nous pourrions peut-être éviter une aggravation de la crise actuelle.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Xia de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, le Kenya, le Gabon et le Ghana.

Nous souhaitons la bienvenue à New York à S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo. Nous le remercions de sa participation à la présente séance et saluons l'engagement de son gouvernement à œuvrer en faveur de la stabilité et de la sécurité face à des difficultés considérables. Nous sommes conscients que le sort de ce gigantesque pays, frontalier de neuf autres et situé au cœur de l'Afrique, déterminera de bien des

manières l'avenir de notre région. Nous nous réjouissons également de la participation à la présente séance de représentants d'États voisins.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont encouragés par l'évolution positive de la situation sur le plan régional en Afrique orientale et centrale. L'admission de la République démocratique du Congo dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est un fait historique. La convocation par la CAE, à Nairobi, de son deuxième conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo illustre le potentiel de l'intégration régionale pour donner de l'espoir en ce qui concerne la paix et la sécurité. Alors que le monde opère une transition vers la technologie verte, l'adhésion de la République démocratique du Congo à la CAE offre l'occasion de bâtir un pôle économique dynamique à l'incidence mondiale positive. La paix et la stabilité en République démocratique du Congo se traduiraient par des emplois décents et la sécurité pour son peuple. Elles permettraient une transition mondiale juste vers des solutions vertes reposant sur des minerais congolais extraits de manière éthique et durable. Le principal obstacle à cela tient à l'insécurité chronique et prolongée dans l'est de la République démocratique du Congo. Pour cette raison, les trois membres africains du Conseil félicitent le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'avoir entamé le dialogue de paix intercongolais, facilité par le Président Uhuru Kenyatta, dans le droit fil des résultats du deuxième conclave des chefs d'État de la région. Nous saluons également tous les groupes armés qui participent au dialogue pour leur courage et leur engagement en faveur de la paix.

L'exposé qui sera fait par M. Christophe Lutundula Apala Pen'apala nous renseignera plus avant sur le dialogue de paix intercongolais et son vaste potentiel. Après de nombreuses années d'insécurité et d'instabilité chroniques en République démocratique du Congo, c'est une initiative très prometteuse. Il importe que toutes les parties s'approprient le processus et le protègent. Elles doivent tirer profit de l'initiative de la CAE et d'autres mécanismes, tels que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Union africaine et l'ONU.

Les trois membres africains du Conseil restent profondément préoccupés par la situation de sécurité déplorable qui règne dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo. Nous

condamnons fermement tous les groupes armés opérant en République démocratique du Congo et dans la région et nous les exhortons à déposer immédiatement les armes. Les groupes armés, y compris le Mouvement du 23 mars, qui est de retour, continuent de porter gravement préjudice aux civils et aux objets de caractère civil. Au moins 35 personnes ont été tuées la semaine dernière à Djugu, dans la province de l'Ituri province, et à Beni, dans la province du Nord-Kivu. Il y a également des groupes terroristes qui opèrent dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment ceux qui sont affiliés à Daech. Ces groupes voient dans l'est de la République démocratique du Congo un terrain fertile pour recruter et pour financer leurs opérations dans le monde entier. Nous appelons une nouvelle fois tous les groupes armés à participer sans condition au dialogue de paix intercongolais afin de régler leurs différends, de donner suite à l'appel en faveur de la paix et de saisir les possibilités de prospérité en faisant leur priorité de la participation au développement du pays.

Pour leur part, l'ONU et la communauté internationale doivent appuyer l'opérationnalisation effective du programme national de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation et travailler avec les États de la région afin de trouver des solutions durables pour les réfugiés et les déplacés, notamment leur retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité et leur réintégration dans leurs communautés d'origine.

Compte tenu de la réduction progressive des effectifs et du retrait par étapes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), il est essentiel que le Conseil de sécurité commence à faire le bilan du transfert des responsabilités au Gouvernement. En renforçant son système de gestion des armes et des munitions, en coopération étroite avec la MONUSCO, le Gouvernement fait la preuve de sa détermination à contrôler et suivre les armes et munitions en sa possession. Nous recommandons par conséquent au Conseil de répondre favorablement à la demande des autorités congolaises de les dispenser de l'obligation de notification pour l'acquisition d'armes et de renforcer son appui pour combattre la prolifération et la fourniture illicites d'armes par l'intermédiaire des réseaux criminels transfrontières.

Il est évident que la pauvreté est à la fois une cause profonde et un facteur du conflit et de l'instabilité. Malheureusement, le peuple de la

République démocratique du Congo continue de vivre dans la pauvreté en dépit de ses ressources naturelles abondantes. Les trois membres africains du Conseil encouragent les pays de la région à tenir leurs engagements, qui comprennent notamment la mise en place et l'activation de systèmes internes de contrôle, de suivi et de vérification afin d'éliminer le trafic de minerais. Nous les encourageons en outre à s'engager de nouveau à renforcer et mettre en œuvre les cadres régionaux visant à créer un climat pacifique propice à la sécurité et à la prospérité dans la région. Dans le même temps, nous encourageons le dialogue entre les pays de la région, en vue de régler toute question relative à des préoccupations de sécurité mutuelles et de désamorcer toute tension susceptible de compromettre les efforts de paix en cours.

Nous saluons les efforts déployés par la MONUSCO et les partenaires internationaux afin de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Nous réitérons nos remerciements au Secrétaire général de l'ONU et au Président de l'Union africaine, ainsi qu'à tous les dirigeants régionaux et mondiaux, pour leur appui au dialogue de paix intercongolais. Les trois membres africains du Conseil et la France ont soumis un projet de déclaration de la présidence à l'examen du Conseil à cet égard, et nous remercions les membres de leur mobilisation robuste. Nous espérons que le Conseil approuvera fortement cette initiative. Pour terminer, les trois membres africains du Conseil réaffirment leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

M. de Rivière (France) : Je remercie les différents intervenants et je salue la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, ainsi que la participation du Rwanda et de l'Ouganda. Je voudrais insister sur trois points.

Tout d'abord, le processus lancé à Nairobi est porteur d'espoirs. Cette initiative survient alors que les développements en cours menacent l'ensemble de la région. La situation dans l'est de la République démocratique du Congo est préoccupante. Les groupes armés multiplient leurs attaques. Le Mouvement du 23 mars resurgit avec violence et menace la stabilité de la République démocratique du Congo. Les Forces démocratiques alliées continuent de représenter une importante menace dans la zone. Les populations civiles en sont, comme toujours, les premières victimes. La

France appelle donc l'ensemble des groupes armés à cesser les combats et les groupes éligibles à s'engager sans condition dans les discussions lancées à Nairobi. Pour prendre le relais de ce processus, le nouveau programme de désarmement, démobilisation et réintégration doit être opérationnel. Pour réintégrer dans leurs communautés les combattants ayant fait le choix de la paix, ce programme doit être traduit au niveau des provinces. La France appelle donc les partenaires internationaux, notamment la Banque mondiale, à soutenir dans les meilleurs délais sa mise en œuvre. Parallèlement, un effort doit être fait pour lutter contre la réémergence des discours de haine.

La force régionale qui pourrait être constituée devra agir de manière cohérente et coordonnée avec la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Les acteurs sont déjà nombreux sur le terrain. Tous les États doivent agir ensemble pour lutter contre les forces négatives dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

Deuxièmement, la France appelle tous les États de la région à poursuivre le dialogue pour renforcer la confiance. Le dernier sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui s'est tenu à Kinshasa, a réaffirmé cet objectif. La lettre et l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba doivent guider l'action des États pour abaisser les tensions. Comme l'ont demandé la République démocratique du Congo et le Rwanda, le Mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs doit permettre de faire toute la lumière sur les récents bombardements transfrontaliers.

La coopération doit prévaloir pour lutter contre le pillage des ressources naturelles de la République démocratique du Congo. Les efforts doivent doubler pour assurer la certification des minerais et la transparence des chaînes de valeur. Seule une exploitation juste et durable des richesses de ce pays bénéficiera à ses populations. Ce même esprit de dialogue doit accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance. Pour lutter contre les groupes criminels qui alimentent l'instabilité, un cadre régional de coopération judiciaire doit être développé. Pour combattre l'impunité et promouvoir la réconciliation, la

Stratégie nationale de justice transitionnelle doit enfin être opérationnelle.

Enfin, et c'est mon troisième et dernier point, la France et l'Union européenne continueront d'accompagner la région vers la paix. Plus d'un an après l'éruption du mont Nyiragongo, l'urgence humanitaire persiste. Les besoins des populations sont aggravés par l'insécurité. La réponse des partenaires est entravée par les attaques contre les personnels humanitaires. Leur action au service des populations doit être protégée. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies devront aussi accélérer leur déploiement dans les provinces où la MONUSCO n'est plus présente, pour préserver les acquis. La France renforcera son engagement. D'ici 2025, l'Agence française de développement mobilisera un demi-milliard d'euros pour la santé des Congolais, leur agriculture ou encore l'autonomisation des femmes. Nous continuerons de renforcer les forces de sécurité congolaises, au travers de notre soutien à l'École de guerre de Kinshasa ou de la formation que nous apportons à des bataillons congolais. L'Union européenne restera elle aussi mobilisée en apportant 400 millions d'euros de soutien à la République démocratique du Congo entre 2021 et 2024. Je pense notamment à son programme « Unis pour l'égalité des genres » d'un montant de 20 millions d'euros pour continuer à lutter contre les violences sexuelles.

La République démocratique du Congo et ses voisins tiennent l'avenir des Grands Lacs entre leurs mains. La France soutiendra le choix de la paix.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) : Je voudrais à mon tour remercier la Sous-Secrétaire générale Pobee ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général Xia pour leurs interventions cet après-midi. J'aimerais également saluer la présence de S. E. le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Notre discussion est opportune suite à l'évolution de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région ces dernières semaines. Je souhaiterais aborder trois points aujourd'hui : la détérioration du conflit, la situation humanitaire dramatique et l'importance de la coopération régionale. Ces points sont étroitement liés au besoin d'une réponse cohérente au conflit qui sévit actuellement dans l'est de la République démocratique du Congo.

L'Irlande est extrêmement préoccupée par l'accroissement de la violence et de l'insécurité,

notamment du fait des Forces démocratiques alliées (ADF), de la Coopérative pour le développement du Congo et du Mouvement du 23 mars (M23) qui a refait son apparition. Je réaffirme notre condamnation des attentats commis contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les positions des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) par le groupe M23 il y a une semaine. Je condamne également dans les termes les plus fermes les attentats commis ce week-end par les ADF, qui ont entraîné la mort de 27 civils. Ces attentats sont perpétrés dans le contexte d'une violence et d'attaques persistantes par les groupes armés contre les civils dans l'est de la République démocratique du Congo, y compris la prise pour cible des populations les plus vulnérables dans les camps de personnes déplacées. Nous demandons à tous les acteurs de mettre fin à cette violence, aux violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits et aux violations du droit international humanitaire.

(l'oratrice poursuit en anglais)

La situation humanitaire est extrêmement préoccupante. Le conflit contribue à la faim et génère des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire et de malnutrition, ainsi qu'une augmentation des migrations et des déplacements forcés. Trop souvent, nous constatons que cela peut entraîner un risque accru pour les femmes et les filles, y compris le risque de violence sexuelle et fondée sur le genre.

La confiance, la transparence et la coopération seront fondamentales pour régler le conflit qui sévit depuis si longtemps dans l'est de la République démocratique du Congo. La MONUSCO, en collaboration avec les FARDC, a déployé d'importants efforts pour lutter contre la menace que représentent les groupes armés dans la région. Mais aucune partie prenante ne peut régler ce problème unilatéralement, et l'action militaire à elle seule ne permettra pas d'apporter une solution. La coopération régionale doit être renforcée, y compris par le biais de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Une stratégie globale de réforme du secteur de la sécurité est nécessaire, de même qu'un système judiciaire renforcé et des efforts renouvelés pour lutter contre l'impunité. Il est essentiel que les femmes soient incluses et participent véritablement à tous ces efforts.

L'Irlande se félicite des récentes évolutions positives dans la région des Grands Lacs, dont les dirigeants s'efforcent de désamorcer les tensions, d'instaurer la confiance et de promouvoir la coopération régionale. Il ne fait aucun doute que la coopération et l'intégration économiques régionales seront la clef d'une paix durable dans la région, et les signes de progrès sont là. Le récent conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo témoigne une nouvelle fois de l'engagement des pays de la région à œuvrer de concert en faveur de la paix et de la sécurité régionales. Le conclave a permis de lancer les discussions nécessaires entre le Gouvernement congolais et les groupes armés, et nous espérons que cela pourra conduire à une paix soutenue et durable dans l'est du pays. Il est maintenant vital de s'assurer que les groupes armés participent sans condition au processus politique et cessent toute violence qui pourrait nuire au dialogue.

Pour y parvenir, le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation doit être adapté à l'objectif visé et pouvoir être étendu rapidement si nécessaire. Pour ce faire, le Gouvernement congolais aura besoin d'un appui adéquat et opportun de la part de ses partenaires. Si la mise en place du processus de paix de Nairobi donne des raisons d'espérer, l'aggravation de la violence pourrait rapidement faire échouer ces efforts timides. Toutes les parties impliquées dans le conclave doivent œuvrer de concert pour instaurer une paix durable.

La politisation de l'instabilité ne doit pas aggraver la crise actuelle. Les partenaires régionaux doivent veiller à ce que des efforts soient déployés pour désamorcer les tensions, instaurer la confiance et collaborer, car ils seront essentiels pour garantir le succès du processus de Nairobi. L'Irlande appelle donc à une coopération régionale soutenue pour relever les défis posés par les activités des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous espérons que le processus politique en cours permettra d'instaurer la confiance et d'établir des canaux de communication qui, à terme, contribueront à apporter la paix et la prospérité à la population de la République démocratique du Congo et de l'ensemble de la région.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) *(parle en anglais)* : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale Martha Pobe et M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général, de leurs précieux exposés. J'aimerais également souhaiter la bienvenue au Conseil à S. E. M. Christophe Lutundula

Apala Pen'apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, ainsi qu'aux Représentants permanents du Rwanda et de l'Ouganda.

Les Émirats arabes unis se félicitent de l'organisation de la présente séance pour prendre connaissance des dernières initiatives visant à promouvoir le dialogue afin de relever les défis persistants dans la région. Ils saluent les efforts déployés par les dirigeants des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est pour maintenir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo et dans toute la région. Nous affirmons également l'importance que revêt l'engagement continu des signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région à faire face aux menaces posées par tous les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous renouvelons l'appel du Conseil de sécurité à toutes les parties prenantes pour qu'elles participent de manière constructive au processus politique sur la République démocratique du Congo lancé à Nairobi par les chefs d'État de la région, processus qui doit continuer à mettre l'accent sur le dialogue politique pour parvenir à une paix durable et globale.

Conformément à la récente déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/14903) condamnant les attaques commises par tous les groupes armés en République démocratique du Congo, nous soulignons qu'il importe de faire rendre des comptes à tous ceux qui prennent pour cible des civils et les missions de maintien de la paix de l'ONU, et de garantir la sûreté et la sécurité des forces de maintien de la paix. Ces attaques nous rappellent la nécessité urgente de s'attaquer aux problèmes de sécurité complexes et interconnectés auxquels la République démocratique du Congo est confrontée, en particulier dans les régions de l'est, pour parvenir à une paix durable.

Pour terminer, nous affirmons notre plein engagement à appuyer la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, qui est un partenaire important dans le maintien de la stabilité dans la région, notamment grâce à sa coopération continue avec le Gouvernement dans le cadre du plan de transition pour la période de 2021 à 2023. Dans le contexte de sa mise en œuvre, nous soulignons qu'il importe de préserver et de consolider les acquis obtenus jusqu'à présent, en particulier dans le domaine de la diplomatie régionale.

En outre, il sera essentiel de poursuivre les efforts visant à autonomiser les femmes et les jeunes et à maintenir un environnement régional politique et de sécurité propice à la stabilité et à l'édification de sociétés résilientes. Les Émirats arabes unis se réjouissent à la perspective de continuer à travailler avec la République démocratique du Congo et avec tous les États Membres pour atteindre ces objectifs.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter chaleureusement la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, M. Lutundula Apala Pen'apala, ainsi qu'aux représentants du Rwanda et de l'Ouganda. Je tiens également à remercier de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobee, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia.

Ma déclaration va porter principalement sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que sur les efforts en faveur de la paix actuellement déployés par la région.

Le Royaume-Uni demeure profondément préoccupé par la précarité des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Le dernier regain de violence menace les efforts de paix récents. Nous notons en particulier la colère profonde et compréhensible des pays de la région face aux attaques transfrontalières qui auraient été commises. Le Royaume-Uni tient à souligner les répercussions que des décennies de violence dans la région des Grands Lacs ont eues sur la vie et l'avenir des habitants de la République démocratique du Congo et de l'ensemble de la région. Le Conseil ne peut pas devenir insensible au sort des plus de 5 millions de personnes qui ont été déplacées, ni aux violations graves et persistantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire et atteintes à ces droits.

Le Royaume-Uni se félicite de la récente intensification des contacts diplomatiques et du dialogue entre les pays de la région. Les dirigeants des pays de la région, réunis par le Président Kenyatta, ont fait preuve de la sagesse politique que leurs peuples méritent. Nous saluons également la participation active de l'Union africaine et des mécanismes régionaux. Il est évident que de nombreux acteurs en République démocratique du Congo et dans l'ensemble de la région souhaiteraient que cette détermination régionale à instaurer la paix n'aboutisse à aucun résultat. Dans ce contexte,

nous appelons les dirigeants de la région à redoubler d'efforts en faveur du dialogue, de la désescalade et de l'utilisation de mécanismes régionaux efficaces pour régler les différends. Par ailleurs, nous appelons une nouvelle fois tous les groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo à cesser immédiatement leurs actes de violence et à participer sans conditions au processus politique en cours à Nairobi.

Les niveaux élevés de violence et d'insécurité, entretenus en particulier par les groupes armés des Forces démocratiques alliées, de la Coopérative pour le développement du Congo et du Mouvement du 23 mars, entravent l'accès humanitaire et mettent en péril la vie d'une population extrêmement vulnérable. De même, les enlèvements du personnel humanitaire qui se poursuivent dans la région de Sake-Masisi font que l'aide vitale ne parvient pas aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous exhortons le Gouvernement à prendre des mesures concrètes contre la criminalité dans la région et à assurer la protection des travailleurs humanitaires.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par le risque que représentent les violences intercommunautaires pour les civils, en particulier dans les camps de déplacés dans la province de l'Ituri. Nous avons désespérément besoin d'un plan durable pour assurer leur protection. À cet égard, il est essentiel d'établir une coordination solide et des liens de collaboration avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin de garantir la sécurité et d'assurer la protection des civils. Cela sera particulièrement important à l'heure où la MONUSCO se prépare à se retirer de la province du Tanganyika et à concentrer ses efforts sur les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, touchées par le conflit. Nous considérons qu'il s'agit d'un moment porteur d'espoir pour la République démocratique du Congo et l'ensemble de la région, mais qu'il n'est pas dénué de risques. Le Royaume-Uni est aux côtés de toutes celles et tous ceux qui aspirent à un avenir plus pacifique pour les peuples de la République démocratique du Congo et de la région.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobe, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, de leurs exposés riches en informations. Je tiens également à souhaiter chaleureusement la bienvenue à la présente séance au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires

étrangères de la République démocratique du Congo, ainsi qu'aux représentants de l'Ouganda et du Rwanda.

Je tiens tout d'abord à condamner les récentes attaques perpétrées par le Mouvement du 23 mars (M23) contre les Forces armées de la République démocratique du Congo et les contingents de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo au Nord-Kivu. Les attaques délibérées visant les acteurs qui s'emploient à garantir la stabilité sont inacceptables, et leurs auteurs doivent en répondre. Par ailleurs, nous sommes très préoccupés par la situation des civils dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment dans les régions où les Forces démocratiques alliées et la Coopérative pour le développement du Congo continuent d'attaquer la population civile. Un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave est essentiel pour protéger et aider les personnes dans le besoin.

La Norvège exhorte toutes les parties à respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire et à s'y conformer. Nous appelons tous les groupes armés, y compris le M23, à participer sans conditions au processus de consultation lancé par le deuxième conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo. Par ailleurs, il est essentiel que les groupes armés qui remplissent les conditions fixées déposent leurs armes et participent au Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, afin de réduire la menace qui pèse sur la sécurité des civils dans l'est de la République démocratique du Congo et de jeter les bases du développement socioéconomique.

Si nous voulons mettre fin à la violence et protéger la population civile dans les régions orientales de la République démocratique du Congo, nous devons nous attaquer aux causes profondes des conflits. L'absence de protection alimente les conflits, les déplacements et la méfiance. En plus de mettre en œuvre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, il convient de s'attaquer à des problèmes tels que l'absence de réformes du secteur de la sécurité, l'impunité et le commerce illicite des ressources naturelles. Certains de ces problèmes étant transfrontières par nature, la Norvège se félicite des efforts visant à renforcer la coopération régionale. Le deuxième conclave des chefs d'État de la région, organisé en avril, a constitué une étape importante à cet égard. Il convient de présent de rechercher la participation la plus large possible. Le suivi des décisions prises au

conclave sera important pour promouvoir la paix en République démocratique du Congo, et nous remercions le Kenya du rôle moteur qu'il joue, ainsi que les pays de la région qui se montrent attachés à ce processus.

Nous sommes préoccupés par les récentes tensions entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, et nous exhortons toutes les parties à participer à un dialogue constructif afin d'améliorer les relations entre les pays de la région. Nous nous félicitons également que certains groupes armés soient disposés à participer à ce processus.

Enfin, l'admission de la République démocratique du Congo dans la Communauté d'Afrique de l'Est permettra également aux pays de la région de resserrer leur coopération. Cela peut permettre de promouvoir la confiance et de réduire les menaces transfrontalières qui pèsent sur la stabilité, au profit du peuple congolais. Les habitants des régions de la République démocratique du Congo touchées par le conflit souffrent depuis trop longtemps. La Norvège réaffirme son appui à tous les efforts qui peuvent contribuer à la stabilisation et à la paix durable.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'apala, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, ainsi qu'aux représentants du Rwanda et de l'Ouganda. Je remercie M^{me} Pobee et M. Huang Xia de leurs exposés, ainsi que les trois membres africains du Conseil de sécurité d'avoir demandé la tenue de la présente séance, qui tombe à point nommé.

Depuis notre dernière séance sur la situation en République démocratique du Congo en mars (voir S/PV.9007), la situation nationale et régionale a évolué d'une manière encore plus alarmante. Nous avons constaté quelques signes encourageants, qui n'ont malheureusement pas entraîné une évolution positive de la situation. Il est triste de devoir admettre qu'une fois de plus, nos attentes et celles du peuple congolais ont été déçues.

Je me concentrerai sur deux sujets, le premier étant les conditions de sécurité. Le 24 mai dernier, le Conseil a publié une déclaration à la presse condamnant l'attaque commise au Nord-Kivu contre les positions de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) par le

Mouvement du 23 mars (M23). L'Albanie condamne toutes les attaques perpétrées par tous les groupes armés, y compris les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo et surtout le M23, qui a fait un retour en force en lançant des attaques sophistiquées et stratégiques et qui, en un laps de temps étonnamment court, a montré une capacité impressionnante de s'organiser et de s'équiper en armes lourdes.

La situation en matière de droits de l'homme reste une source de vive préoccupation. Nous demeurons profondément préoccupés par la souffrance humaine causée par les combats violents continus entre le M23, les FARDC et la MONUSCO. Près de 15 000 personnes ont été déplacées, et plus de 11 000 ont franchi la frontière pour se rendre en Ouganda. Il est également alarmant qu'en raison de l'insécurité croissante, la distribution d'aide humanitaire soit partiellement perturbée malgré les efforts courageux des partenaires humanitaires, qui s'efforcent de maintenir l'accès humanitaire. Nous continuons d'appeler à la cessation immédiate de la violence et nous prions toutes les parties prenantes de participer à un dialogue constructif et d'accorder un accès humanitaire sans entrave.

Nous sommes tous conscients que les récentes attaques pourraient sérieusement compromettre la situation fragile que nous sommes parvenus à établir. Cela pourrait avoir des conséquences dévastatrices non seulement pour la République démocratique du Congo, mais également pour l'ensemble de la région. L'Albanie est extrêmement préoccupée par les dernières informations faisant état de combats le long de la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Nous exhortons donc toutes les parties prenantes à s'engager à appliquer les décisions adoptées aux réunions de Nairobi.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir la diplomatie régionale. Il convient d'accentuer les efforts visant à donner un véritable élan politique au processus de Nairobi, conformément à l'engagement pris par les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région de lutter contre la menace que représentent tous les groupes armés actifs dans l'est de la République démocratique du Congo.

Les négociations avec ces groupes doivent se poursuivre de manière inclusive et transparente pour permettre aux graines de la paix de pousser. L'Albanie appelle de nouveau les groupes armés qui remplissent

les conditions requises à déposer leurs armes dans le cadre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, et elle encourage vivement le Gouvernement congolais et ses partenaires internationaux à mobiliser des ressources adéquates pour la bonne exécution du Programme.

Bien sûr, aucun programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration ne peut être efficace s'il n'est pas remédié aux causes profondes des conflits. Nous appelons la République démocratique du Congo et les pays de la région à redoubler d'efforts pour réduire au minimum les revenus que les groupes armés tirent de l'exploitation des ressources naturelles. Nous appelons les autorités de la République démocratique du Congo à participer à la lutte contre l'impunité, indépendamment des groupes ou des forces armées auxquels appartiennent les auteurs de crimes. Une fois de plus, l'Albanie réaffirme que l'application du principe de responsabilité est essentielle pour guérir les blessures causées par le conflit.

Enfin, je tiens à féliciter la MONUSCO pour les efforts qu'elle a entrepris, en collaboration avec les FARDC, afin de repousser les dernières offensives du M23, tout en soulignant que la situation demeure précaire près de Goma. Nous devons rester vigilants ; la menace est loin d'avoir disparu. En outre, pour que la MONUSCO puisse s'acquitter de son mandat, elle doit bénéficier de l'appui logistique nécessaire.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Pobee, et l'Envoyé spécial, M. Huang Xia, de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Lutundula Apala Pen'apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, et aux Représentants permanents de l'Ouganda et du Rwanda à la présente séance.

La détérioration des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo est profondément troublante. Les groupes armés continuent de s'en prendre aux civils, faisant de nombreuses victimes et provoquant des déplacements massifs. Depuis mars dernier, le Mouvement du 23 mars a repris ses activités militaires et échangé des tirs avec les Forces armées de la République démocratique du Congo à plusieurs reprises. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a également été la cible d'attaques qui ont provoqué la mort tragique de nombreux soldats de la paix.

La Chine est préoccupée par les affrontements violents qui ont eu lieu au Nord-Kivu la semaine dernière. Nous saluons la prompt publication d'une déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/14903), dans laquelle celui-ci condamne les attaques et exhorte tous les groupes armés à déposer leurs armes immédiatement et sans conditions et à participer au processus politique initié par les pays de la région à Nairobi. Dans le même temps, nous avons également pris note de la déclaration faite par le Rwanda le 23 mai, dans laquelle il annonce sa décision de saisir le Mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Nous saluons la communication entre les Gouvernements de la République démocratique du Congo et du Rwanda en ce qui concerne les événements récents. La Chine aide l'Union africaine et les autres organisations régionales à promouvoir le dialogue entre les pays de la région afin d'apaiser les tensions.

Compte tenu des liens étroits qui unissent les conditions de sécurité dans toute la région des Grands Lacs, le maintien du dialogue et de la coopération entre les pays de la région est un moyen efficace de répondre aux préoccupations et aux difficultés communes en matière de sécurité et de réduire les problèmes de sécurité aux frontières. La Chine félicite les pays de la région d'avoir réaffirmé leur attachement à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, et elle accueille avec satisfaction le lancement du processus politique et de sécurité à deux volets par la République démocratique du Congo, le Kenya, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda au Conclave des chefs d'État de la région, tenu à Nairobi à la fin avril. Nous notons que grâce à la facilitation du Kenya, la République démocratique du Congo a organisé deux cycles de dialogue avec les groupes armés. Nous attendons avec intérêt d'entendre les déclarations de M. Lutundula Apala Pen'apala et des membres africains du Conseil sur les faits nouveaux pertinents et de savoir ce qu'ils attendent du Conseil de sécurité et de l'ONU. Nous appelons la communauté internationale à appuyer les efforts que déploient les pays de la région pour régler les problèmes africains par des moyens africains et nous encourageons la MONUSCO et l'Envoyé spécial à renforcer la communication avec ces pays.

Il n'existe pas de solution militaire simple qui permette d'éliminer les causes profondes du conflit en République démocratique du Congo et dans la région. Il

faut adopter une approche intégrée. Le Gouvernement congolais doit renforcer ses capacités en matière de gouvernance, poursuivre les réformes dans les secteurs clefs, mettre en œuvre les programmes de désarmement et de démobilisation et permettre aux citoyens ordinaires de récolter les fruits du développement socioéconomique. Ce n'est qu'ainsi que le Gouvernement parviendra à établir un contrôle effectif dans l'est du pays. Pour régler le problème de l'exploitation et du commerce illégaux des ressources naturelles, les moyens militaires ne sont pas suffisants. L'essentiel est de générer des avantages et des résultats mutuellement bénéfiques sur la base de la coopération régionale et de transformer le développement collectif en pilier de la paix et de la stabilité régionales. La communauté internationale doit aider la République démocratique du Congo et les pays de la région à lutter contre les problèmes humanitaires et à promouvoir la paix, le développement et l'action humanitaire de façon intégrée. La Chine apprécie l'appui que fournit l'Envoyé spécial aux pays de la région en vue de régler les problèmes régionaux par des moyens non militaires, et elle encourage le Bureau de l'Envoyé spécial à collaborer étroitement avec ces pays pour appliquer la nouvelle stratégie et les nouveaux plans d'action des Nations Unies concernant la région des Grands Lacs.

La Chine se tient prête à continuer de jouer un rôle actif à l'appui des efforts que déploie la République démocratique du Congo pour réaliser sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa sécurité nationale.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Pobe, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo. Je salue la participation du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo et des représentants de l'Ouganda et du Rwanda à la présente séance.

La situation dans l'est de la République démocratique du Congo s'aggrave depuis quelques mois, et les groupes armés ont intensifié leurs activités. Cette détérioration risque de compromettre le processus politique en cours. Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), s'emploient à lutter contre la menace

que représentent les groupes armés. Néanmoins, le Mouvement du 23 mars a réalisé des avancées importantes. Nous condamnons fermement les attaques perpétrées par les groupes armés contre les civils, les forces de sécurité congolaises et les soldats de la paix.

Les FARDC se retrouvent exposées à une énorme pression alors qu'elles tentent de s'acquitter de la responsabilité de protéger les civils, qui leur incombe au premier chef. Le Conseil de sécurité doit reconnaître que la MONUSCO a vocation à fournir un appui, et non à remplacer les FARDC. De ce fait, il est urgent de mettre à niveau et de renforcer les capacités des FARDC afin qu'elles puissent répondre à la forte puissance de feu des groupes armés. Ce déficit ne peut ni ne doit être comblé en recourant à une interprétation créative du mandat de la MONUSCO. Nous devons veiller à ce que tous les contingents de la MONUSCO soient équipés et n'entreprennent que les tâches qui relèvent de leur mandat. À cet égard, nous rappelons les dispositions du paragraphe 29 i) e) de la résolution 2612 (2021). Nous devons également veiller à ce que la sécurité des soldats de la paix ne soit en aucun cas compromise.

La solution aux problèmes complexes rencontrés dans l'est de la République démocratique du Congo ne saurait être trouvée uniquement par des moyens militaires. Dans ce contexte, nous saluons et appuyons la feuille de route à deux volets convenue au deuxième conclave des chefs d'État de la région, qui s'est tenu à Nairobi plus tôt cette année.

Nous prenons également note de la volonté manifestée par les dirigeants des pays de la région de régler les questions en suspens par la voie du dialogue. L'appel lancé par la communauté internationale à tous les groupes armés pour qu'ils déposent les armes et s'engagent en faveur du processus de paix doit faire l'objet d'un suivi actif.

Il est impératif d'empêcher les groupes armés d'accéder à leurs sources de revenus. Nous discutons depuis longtemps de la manière dont l'exploitation illégale et le trafic des ressources naturelles dans l'est de la République démocratique du Congo alimentent les activités des groupes armés. Plusieurs rapports du Groupe d'experts ont décrit ce mécanisme avec force détails. Une plus grande mobilisation de la République démocratique du Congo et de la région sera nécessaire pour garantir la protection des mines, le renforcement des réglementations et la consolidation des partenariats régionaux.

La conférence de Khartoum a fourni un cadre et des orientations utiles pour la République démocratique du Congo et la région. Les dirigeants politiques de la région ont un rôle extrêmement important à jouer dans la recherche de solutions par la voie du dialogue. Il importe tout autant de veiller à ce que la MONUSCO soit en mesure de s'acquitter de son mandat dans le cadre de ce qui a été convenu par le Conseil de sécurité.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs des informations qu'ils ont partagées avec nous cet après-midi. Ma délégation se félicite également de la tenue de la présente séance, étant donné la détérioration regrettable des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous saluons la présence parmi nous au Conseil du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, ainsi que des délégations du Rwanda et de l'Ouganda.

Le Mexique se déclare préoccupé par la résurgence des activités des groupes armés dans l'est du pays et condamne énergiquement les attaques du Mouvement du 23 mars (M23) délibérément dirigées contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Les attaques perpétrées contre le personnel des opérations de maintien de la paix sont inacceptables et peuvent être dans certains cas constitutives de crimes de guerre. Il est impératif que les responsables soient traduits en justice et poursuivis afin que ces crimes ne restent pas impunis et ne se reproduisent pas.

Les récents affrontements entre le M23 et les Forces armées de la République démocratique du Congo sont tout aussi inquiétants. Cette escalade de la violence vient s'ajouter aux attaques commises par la Coopérative pour le développement du Congo contre des camps de personnes déplacées et aux incursions des Forces démocratiques alliées. Tout cela ne fait qu'aggraver davantage la situation humanitaire. Comme nous l'a dit l'Envoyé spécial, plus de 72 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés au cours des seuls derniers jours et, au total, 170 000 personnes ont été déplacées depuis novembre 2021.

La montée de la violence a bien évidemment eu de graves conséquences sur l'accès humanitaire. Nous appelons une nouvelle fois à renforcer la sécurité des voies

d'acheminement de l'aide humanitaire et redemandons à toutes les parties concernées de faciliter l'accès sûr et sans entrave du personnel et des équipes humanitaires qui effectuent ce travail essentiel. La coopération régionale est fondamentale pour remédier aux causes profondes de l'instabilité, depuis l'exploitation illégale des ressources naturelles jusqu'à la menace commune que représentent les groupes armés.

Le dialogue et les mécanismes offerts par les organisations régionales et sous-régionales et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, ainsi que l'accompagnement et l'appui constants de l'Union africaine, doivent être privilégiés. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement des chefs d'État à mettre en œuvre une stratégie à deux volets pour trouver une solution aux problèmes de sécurité en République démocratique du Congo, conformément à l'accord auquel ils sont parvenus au dernier conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo, qui a été organisé à Nairobi par le Président de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Dans ce contexte, nous nous félicitons que le Rwanda et la République démocratique du Congo aient fait appel au Mécanisme conjoint de vérification élargi, privilégiant ainsi le dialogue.

La résurgence du M23 met toutefois en évidence la nécessité urgente, déjà évoquée à plusieurs reprises au Conseil, d'appliquer la stratégie nationale pour le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Nous sommes convaincus que ces programmes de désarmement, démobilisation et réintégration constituent un outil essentiel de stabilisation et de consolidation de la paix.

Cependant, le désarmement ne suffit pas. La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour endiguer également le trafic d'armes, qui continue d'alimenter les cycles de violence, point sur lequel le Mexique a insisté et continuera d'insister. Dans le même temps, il convient d'offrir en priorité des perspectives socioéconomiques aux personnes démobilisées, afin d'éviter qu'elles ne soient de nouveau recrutées. Une approche holistique est donc indispensable pour progresser vers une paix durable.

Pour terminer, le Mexique réaffirme son appui aux efforts diplomatiques déployés dans la région et souligne qu'il est essentiel de remédier aux causes profondes de la violence, faute de quoi une paix durable ne pourra être instaurée.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Martha Ama Akyaa Pobee et l'Envoyé spécial Huang Xia de leurs exposés. Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, S. E. M. Christophe Lutundula Apala Pen'apala, ainsi que des représentants de l'Ouganda et du Rwanda.

À l'instar des autres membres du Conseil de sécurité, nous sommes vivement préoccupés par le déclenchement d'un affrontement armé dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous espérons que les Forces armées de la République démocratique du Congo, aux côtés des soldats de la paix des Nations Unies et des partenaires internationaux, seront en mesure de reprendre rapidement le contrôle de la situation en matière de sécurité et de prévenir toute nouvelle escalade de la violence.

Nous appelons tout particulièrement l'attention sur le fait que les Forces armées de la République démocratique du Congo et les Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo s'acquittent vaillamment de leur devoir. Ils risquent leur vie chaque jour pour maintenir la paix dans l'est de la République démocratique du Congo.

La priorité immédiate aujourd'hui est de mettre fin aux hostilités et d'entamer un dialogue, car il est impossible de parvenir à une véritable normalisation de la situation en République démocratique du Congo par des mesures militaires uniquement. Nous appelons les groupes armés illégaux à cesser leurs attaques, à renoncer au recours à la violence et à engager des pourparlers avec le Gouvernement congolais. Un cessez-le-feu doit être accompagné de mesures susceptibles de provoquer un véritable changement sur le terrain. Nous sommes convaincus qu'une coopération sincère et constructive entre les États de la région devrait jouer un rôle déterminant dans la promotion d'un règlement et d'une réconciliation durables.

Il est important de s'abstenir de tout discours belliqueux, de surmonter la méfiance mutuelle et les divergences, et d'appuyer et de faciliter les processus qui ont été lancés et se poursuivent dans le cadre du conclave de Nairobi. Tout doit être fait pour traduire la volonté de dialogue des pays voisins de la République démocratique du Congo en une coopération concrète aux fins de la stabilisation. Cela est assurément dans l'intérêt de tous les pays de la région et de la communauté internationale.

Nous ne pouvons laisser se reproduire les événements sanglants du passé ni permettre à la République démocratique du Congo de replonger dans des hostilités à grande échelle qui toucheraient la région tout entière et auraient des répercussions dont les citoyens du pays et nous-mêmes mettrions des décennies à nous relever.

Concrètement, nous jugeons essentiel d'utiliser pleinement les outils du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. En outre, nous devons nous concentrer sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de désarmement, démobilisation et réintégration sociale à l'intention des ex-combattants, ce qui augmenterait considérablement le nombre de personnes qui sont prêtes à quitter définitivement les rangs des groupes armés.

La population congolaise souffre de la violence et des conflits armés depuis bien trop longtemps. Les gens ont besoin d'avoir espoir en la paix et en une vie normale.

Nous espérons vraiment qu'avec l'aide de l'ONU, des États de la région et de la communauté internationale, Kinshasa parviendra à contenir l'aggravation des menaces et à réorienter la République démocratique du Congo vers les tâches de l'édification de la nation et du développement socioéconomique. Cela revêt une importance particulière au vu de l'élection présidentielle prévue pour la fin de l'année 2023, qui doit être une étape clef dans la stabilisation du pays.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Martha Pobee et M. Huang Xia de leurs exposés instructifs. En outre, je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo et aux délégations rwandaise et ougandaise.

Depuis quelques mois, le Conseil est témoin d'une détérioration continue des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. Je rappellerai brièvement certains incidents : l'attaque sauvage du camp de déplacés de Savo, dans la province de l'Ituri, par des milices de la Coopérative pour le développement du Congo ; l'écrasement d'un hélicoptère appartenant à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans la province du Nord-Kivu ; le meurtre d'un soldat de la paix népalais, également dans l'Ituri : les attaques du Mouvement du 23 mars (M23) contre la MONUSCO

et les Forces armées de la République démocratique du Congo. La fréquence alarmante de ces incidents n'est qu'une petite partie des épisodes de violence qui sont un fléau pour la population des zones touchées de la République démocratique du Congo.

Il est encore plus inquiétant de constater que, malgré les meilleures attentes et tous les efforts des autorités de l'ONU et des pays de la région, la situation semble s'aggraver. Dans son rapport sur la MONUSCO (S/2022/252), daté du 21 mars, le Secrétaire général a noté qu'il semblerait que le groupe armé illégal M23 ait refait surface. Comme nous le voyons bien maintenant, ce groupe n'hésite pas à s'en prendre aux Casques bleus.

Le Brésil salue les efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui s'est engagé dans des initiatives aussi ambitieuses que le nouveau programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation pour les ex-combattants, lancé en mars dernier. Plus importantes encore sont les initiatives de coopération avec les pays voisins, comme le renforcement de la coordination avec l'Ouganda dans le domaine de la sécurité et, en particulier, les négociations de paix accueillies par le Kenya.

Le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo trouve son origine dans la région. La coopération régionale et donc cruciale pour y remédier comme il convient. Il faut toutefois noter que tous les efforts de la République démocratique du Congo ne produiront de résultats durables que si on remédie aux causes sous-jacentes du conflit en favorisant le développement et la participation politique des populations dans les zones touchées.

L'état de siège toujours en vigueur dans certaines provinces suscite la préoccupation, tout comme les épisodes de violence attribués aux forces armées, qui feront dûment l'objet d'enquêtes. En outre, la coopération avec les États voisins ne peut produire les résultats voulus que si la souveraineté de la République démocratique du Congo est pleinement respectée ; autrement, elle risque d'exacerber la situation déjà instable autour des Grands Lacs.

Parallèlement à une coopération régionale accrue, la facilitation de la coordination entre la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo donne des résultats encourageants. Le fait que la MONUSCO ait subi des attaques ces derniers mois n'est pas une raison pour réduire ces efforts de coordination, mais au contraire pour les intensifier.

Nous avons récemment célébré la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies. Pas moins de 24 hommes et femmes de la MONUSCO ont reçu la Médaille Dag Hammarskjöld la semaine dernière. Il ne s'agit que d'un modeste hommage rendu aux immenses efforts déployés par le personnel pour exécuter le mandat établi par le Conseil de sécurité. Au cours de la seule année courante, des soldats népalais, pakistanais, russes et serbes ont fait le sacrifice ultime. Nous profitons de cette occasion pour leur rendre hommage.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Pour commencer, je remercie les intervenants, la Sous-Secrétaire générale Pobee et l'Envoyé spécial Xia, de leurs observations. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue au Vice-Premier Ministre et Ministre de affaires étrangères Lutundula Apala Pen'apala, dont la présence aujourd'hui dans cette salle est appréciée. Je souhaite également la bienvenue à cette conversation aux Représentants permanents du Rwanda et de l'Ouganda.

J'apprécie beaucoup que le Ministre des affaires étrangères Lutundula Apala Pen'apala ait fait le voyage pour être avec nous au Conseil de sécurité aujourd'hui. Les États-Unis se félicitent de l'engagement du Président Tshisekedi Tshilombo à renforcer la démocratie et les droits humains en République démocratique du Congo, ainsi que de l'action menée par le Gouvernement pour combattre la corruption et protéger l'environnement. Le Président Tshisekedi Tshilombo peut compter sur l'appui continu des États-Unis à ces efforts, dans le cadre de notre partenariat privilégié pour la paix, la prospérité et la préservation de l'environnement.

Nous sommes conscients que son gouvernement et les forces de sécurité du pays se heurtent à d'énormes problèmes de stabilité, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Nous sommes également conscients qu'il est urgent, comme en témoigne la présence du Ministre des affaires étrangères dans cette salle aujourd'hui pour s'adresser au Conseil, de trouver le moyen de mettre fin aux souffrances, qui durent depuis des décennies, de la population de l'est de la République démocratique du Congo, qui mérite la paix. À cette fin, nous saluons les efforts diplomatiques déployés dans le cadre des pourparlers de paix de Nairobi et la quête d'une paix durable dans la région. Nous soutenons également l'appel à la paix de la présidence de l'Union africaine.

Nous prenons note de l'adhésion récente de la République démocratique du Congo à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Nos collègues, les trois membres africains du Conseil, ont décrit la CAE le mois dernier comme

« un des exercices les plus vastes du monde en matière d'intégration du commerce, d'investissement et de libre circulation des personnes » (*S/PV.9023, p. 11*).

Nous estimons que les membres de la CAE ont un rôle capital à jouer en faveur tant de la prospérité que de la stabilité dans la région.

Face à l'aggravation des problèmes de sécurité que connaît la République démocratique du Congo, y compris, mais sans s'y limiter, les attaques du Mouvement du 23 mars (M23) dans le Nord-Kivu et l'afflux de réfugiés de la République démocratique du Congo en Angola ces dernières semaines, nous jugeons encourageant que les Forces armées de la République démocratique du Congo collaborent efficacement avec les forces de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo afin de contenir les divers groupes armés qui terrorisent les populations civiles dans l'est. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'attaques transfrontières des deux côtés de la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, au cours des dernières semaines, et nous exhortons les deux Gouvernements à dialoguer pour réduire les tensions et à rechercher un règlement diplomatique.

Nous exhortons en outre tous les acteurs à faire de la protection des civils une priorité. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit maintenir le dialogue avec les pays voisins, s'agissant en particulier de la campagne de violence que le M23 mène actuellement contre la population civile.

L'est de la République démocratique du Congo a besoin d'une coordination régionale efficace. Cela exige la démobilisation, le désarmement et la réintégration locale des membres de groupes armés qui peuvent y prétendre. Cela nécessite la protection des civils et le respect des droits humains, et cela suppose de veiller à ce que les ressources extraordinaires de la République démocratique du Congo profitent à la population du pays. Cela requiert l'application du principe de responsabilité à ceux qui violent ces droits. Quand ces besoins seront satisfaits, la paix sera réalisée. Nous attendons avec

intérêt de travailler avec la République démocratique du Congo et les autres partenaires à cette fin.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à S. E. M. Lutundula Apala Pen'apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo.

M. Lutundula Apala Pen'apala (République démocratique du Congo) : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser, ce mardi 31 mai 2022, aux membres du Conseil de sécurité, dans ce cénacle prestigieux, haut-lieu des décisions qui déterminent le destin des nations et le fonctionnement du monde, pour les entretenir de la situation sécuritaire et politique de mon pays, la République démocratique du Congo, devenu aujourd'hui un des points chauds actuels de l'Afrique en raison de l'insécurité, des massacres, du pillage systématique des richesses nationales et des violations massives des droits de l'homme perpétrées par des bandes armées dans l'est de son territoire national, et plus précisément aujourd'hui dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, et cela depuis bientôt 28 ans.

Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, qu'il me soit permis de féliciter chaleureusement, au nom du chef de l'État, S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et du Gouvernement de la République démocratique du Congo, Madame la Présidente, l'Ambassadrice Linda Thomas-Greenfield, représentante des États-Unis d'Amérique, dont le mandat à la tête du Conseil de sécurité expire aujourd'hui. Je voudrais la féliciter pour la compétence et la sagesse avec lesquelles elle a conduit cet organe hautement stratégique de l'ONU au cours du mois qui s'achève, et lui exprimer aussi nos remerciements les plus sincères d'avoir organisé la présente séance. Nos remerciements s'adressent aussi au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour son attention soutenue à la situation sécuritaire en République démocratique du Congo, où il s'est même rendu plusieurs fois vivre personnellement dans les zones chaudes les réalités du terrain, en dépit de son agenda toujours très chargé. La République démocratique du Congo reste attachée aux valeurs de civilisation défendues par l'ONU et engagée à l'application stricte des dispositions de sa Charte, ainsi qu'à la réalisation des nobles objectifs pour le bien de l'humanité tout entière, objectifs pour lesquels l'Organisation des Nations Unies a été créée.

En outre, je saisis cette opportunité pour réitérer la reconnaissance du peuple congolais à cette Organisation mondiale pour avoir été, chaque fois que de besoin, à ses côtés dans les moments sombres de son histoire depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale, afin de résoudre les crises récurrentes qui ont jalonné sa lutte pour l'indépendance nationale, la démocratie, l'état de droit, la stabilité, la sécurité et le développement socioéconomique. À ce titre, l'action des Nations Unies en République démocratique du Congo au cours des 20 dernières années, à travers d'abord la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, puis la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), a été, quoi qu'en pensent certains, salutaire et décisive pour éviter le pire et engager le pays sur la voie de la stabilité institutionnelle. Elle marquera à jamais la mémoire collective des Congolais.

L'ONU est parmi les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé à Addis-Abeba en 2013. L'ONU est aussi un partenaire stratégique important de mon pays et le plus engagé sur le terrain pour la restauration de la sécurité, de la paix et de la stabilité, ainsi que le développement dans sa partie orientale. Fort de ce statut particulier de l'ONU en République démocratique du Congo et de l'intérêt qu'elle n'a cessé de manifester pour elle, le chef de l'État et le Gouvernement de la République démocratique du Congo ont estimé devoir informer le Conseil de sécurité des efforts en cours pour restaurer la paix et la sécurité dans notre pays et dans la sous-région des Grands Lacs en général.

À ce sujet, il importe de rappeler que la République démocratique du Congo a adhéré, le 8 avril dernier, à la Communauté d'Afrique de l'Est. Cette adhésion, somme toute naturelle, est dictée par la géographie, l'histoire, les liens consanguins et culturels, ainsi que les nombreux échanges commerciaux entre le peuple congolais et ceux des autres régions membres de cette Communauté. L'intégration de la République démocratique du Congo dans la Communauté d'Afrique de l'Est procède également d'une approche stratégique de développement national impliquant la mutualisation des atouts économiques, le partage de marchés, la fluidité et la maîtrise des mouvements des personnes, des biens et des capitaux entre la République démocratique du Congo et ses voisins, la réalisation de projets intégrateurs et la lutte commune contre l'insécurité, le

terrorisme et la déstabilisation dans la sous-région. La République démocratique du Congo remercie les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est qui ont facilité cette intégration, et tout particulièrement le Président de la République du Kenya, S. E. M. Uhuru Muigai Kenyatta, Président en exercice de la Communauté d'Afrique de l'Est, qui en a été la cheville ouvrière.

La République démocratique du Congo faisant désormais partie de la Communauté d'Afrique de l'Est, S. E. le Président Uhuru Kenyatta a pris l'initiative de réunir à Nairobi les chefs d'État de l'Ouganda, du Rwanda et le nôtre, rejoints par la suite par celui du Burundi, le 21 avril dernier, afin d'examiner la situation sécuritaire à l'est de notre pays et chez nos voisins. À l'issue de leur deuxième conclave, le 21 avril, les cinq chefs d'État ont convenu, en conformité avec les articles 5, 6 et 24 du Traité pour l'établissement de la Communauté d'Afrique de l'Est, d'un plan de résolution de la crise sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région. Ils ont lancé un appel à leurs homologues des États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est à se joindre à eux et ont admis le principe de l'implication, à ce stade, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Union africaine, des Nations Unies, de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), comme observateurs au processus de Nairobi. Ce groupe a été élargi aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à l'Union européenne et à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Ce processus de paix repose pour le moment sur deux volets. À savoir, primo, la perspective politique consistant pour le Président Tshisekedi à tendre la main aux groupes armés locaux, notamment par des consultations sur la paix et la sécurité dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Ceux de ces groupes armés qui n'auront pas saisi cette main tendue du chef de l'État seront considérés comme forces négatives à neutraliser par les armes. Le volet politique est conduit sous le leadership du Président Uhuru Kenyatta. Les objectifs du volet politique sont triples. Premièrement, exprimer la main tendue du chef de l'État à tous ses concitoyens et communiquer son appel au désarmement sans condition. Deuxièmement, écouter les représentants des groupes armés et des communautés afin d'identifier les dispositions politiques et institutionnelles nécessaires au rétablissement de la confiance, à la restauration de l'autorité de l'État et à l'accompagnement du désarmement, tout en rappelant les principes intangibles et non négociables du

programme national de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, à savoir qu'il n'y aura pas d'intégration systématique des combattants dans l'armée, pas d'amnistie, et qu'il faudra donner la priorité à la réintégration des combattants dans leurs communautés d'origine. Enfin, une mise en garde pour les combattants récalcitrants : le désarmement n'est pas optionnel. Il sera volontaire, et, si nécessaire, contraignant, par la force militaire. C'est cela qui a été convenu par les chefs d'État. Secundo, l'on recourra à la neutralisation militaire, par l'usage de la force, contre les groupes nationaux et étrangers qui n'auront pas répondu favorablement à l'appel similaire de leurs dirigeants respectifs. C'est-à-dire qu'en fait, il a été demandé aussi aux dirigeants de chaque pays concerné de faire le même effort de consultation, ou, en tout cas, d'approche avec les groupes armés de son pays. À cet effet, il a été décidé d'accélérer la mise en place d'une force régionale de la CAE, chargée de contrôler et, si nécessaire, de combattre ces forces négatives. Le volet militaire est sous le leadership du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et je peux rassurer le Conseil sur le fait que pour le moment, le politique tient tout en état, et qu'on va d'abord vers la perspective politique qui garantit un règlement pacifique et au moindre coût de la crise.

À ce jour, le volet politique a connu d'importants progrès, avec l'organisation de premières consultations, qui ont réuni, à Nairobi, du 23 au 27 avril, les délégués de 23 groupes armés locaux et l'équipe du Secrétariat conjoint Kenya-République démocratique du Congo du processus de Nairobi. Du 17 au 24 mai, le Secrétariat conjoint s'est également rendu dans trois provinces de l'est de notre pays, pour rencontrer un total de 56 autres groupes armés et les représentants de plus de 40 communautés de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Je tiens ici à remercier tout particulièrement M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, ainsi que M. Huang Xia, qui me regarde, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, pour leur soutien actif à ces consultations.

Je me dois ici d'insister sur le fait que les consultations politiques ne sont pas des négociations avec les groupes armés. Elles se tiennent en soutien au Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, dans le respect de ses principes fondamentaux, et en soutien aussi à la stratégie de justice transitionnelle, pour traiter des crimes commis par les groupes armés contre

leurs communautés. Dans les prochaines semaines, les consultations seront élargies à la société civile, et tout particulièrement aux organisations de femmes, qui n'ont pas encore pu y participer. Elles se font en partenariat avec le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, et elles s'appuieront également sur l'expertise de nombreuses organisations non gouvernementales congolaises, qui travaillent depuis des années à la consolidation de la paix et à l'apaisement des tensions intercommunautaires, sans, jusque-là, bénéficier du soutien actif du Gouvernement central.

L'objectif du Gouvernement est d'aboutir, à la fin du mois de juillet de cette année, à la formulation d'un plan d'action provincial, national et régional consolidé, pour l'accompagnement politique et institutionnel du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, et de le mettre en œuvre dans les deux années qui suivront. Le processus de Nairobi est en fait le pilier politique et sécuritaire national et régional qui manquait encore à la stratégie globale de stabilisation du Gouvernement pour l'est de la République démocratique du Congo.

J'ai suivi tous les orateurs avec une attention soutenue. J'ai retenu qu'à l'unanimité, ils soutiennent le processus de Nairobi. Cependant, il y a lieu, malheureusement, comme les membres l'ont eux-mêmes dit, et comme M^{me} Pobee nous l'a dit dans une description objective et exhaustive, de noter que certains groupes armés rejettent le processus de Nairobi, rejettent sa méthodologie et ses principes. Il s'agit de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), de la milice Zaïre, de Maï-Maï Yakutumba et du Mouvement du 23 mars (M23). Je n'ai pas à faire de description particulière ; les membres du Conseil suivent la situation, je m'en suis rendu compte. Ils portent une attention particulière à la situation dans mon pays, et je leur en sais gré. Mais il faut dire qu'ils ont tous, aussi, et c'est une bonne chose, condamné le M23, condamné les mouvements migratoires, les déplacés internes. Ils ont tous demandé des sanctions, et je leur en sais gré.

Je voudrais dire au Conseil que je ne suis pas venu ici en procureur. Je ne suis pas venu ici, non plus, en pyromane. Je ne suis pas venu allumer un feu, je ne suis pas venu jeter de l'huile sur le feu, tout simplement parce que le Conseil de sécurité est un haut lieu de paix. Les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, qui, en 1945, se sont réunis à San Francisco, n'ont pas entendu créer une organisation pour répandre la désolation

à travers le monde. Ils n'ont créé l'Organisation des Nations Unies que pour assurer la paix et la sécurité de l'humanité, que pour assurer la solidarité et pour assurer le progrès des peuples. Le Conseil peut donc se rassurer : je ne ferai pas de réquisitoire. Mais je ne peux m'empêcher de me poser des questions, des questions qui me sont posées chaque fois que je rencontre une personnalité étrangère ou une personnalité nationale. On me dit : pourquoi le M23 revient-il ? Qui arme le M23 ? D'où tire-t-il l'armement lourd et des hommes de troupe aussi aguerris pour attaquer non seulement les Forces armées de la République démocratique du Congo, mais aussi les troupes internationales des Nations Unies, comme pour défier la communauté internationale ?

Que cherche cette force négative, au mode opératoire terroriste ? Pourquoi est-ce seulement en ce moment, où le processus de Nairobi prend de l'envol et où le peuple congolais se prépare à accueillir le Saint-Père, le pape François, dont la visite est attendue aussi à Goma et à Kibumba, où se trouve maintenant le M23, que le M23 surgit pour créer l'insécurité, la terreur et la désolation au Nord-Kivu ? Pourquoi chaque fois que le M23 est mis en cause, nos frères de tous les temps, ceux avec qui nous partageons la culture, ceux avec qui nous partageons le sang, à travers les tribus de communautés communes, pourquoi chaque fois le Rwanda apparaît-il ? Est-ce la poule qui cache le poussin, comme on dit dans notre sagesse ancestrale ? À chacun de trouver sa réponse.

Quant à nous, en vérité, l'attitude du M23 et de ses parrains ne vise autre chose qu'à maintenir la République démocratique du Congo dans l'instabilité et à torpiller les efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est, ainsi que la mise en œuvre du plan de Nairobi. L'attitude est motivée aussi par le fait qu'il faut trouver au M23 un espace de négociation propre à lui, un espace qui nous amènerait aux vieilles recettes de mixage, d'intégration et de brassage des places au Gouvernement et dans les provinces.

Je tiens à dire au Conseil de sécurité qu'il n'en sera plus question en République démocratique du Congo. Le Président Tshisekedi Tshilombo, le Parlement national, le Gouvernement national et l'ensemble du peuple congolais ne veulent plus de ces recettes-là qu'on applique depuis 28 ans. Cela fait 28 ans que nous sommes dans cette crise. Il ne sera plus question de brassage. Il ne sera plus question de donner des positionnements politiques sans passer par les procédures démocratiques. Je peux assurer aussi au Conseil que le chef de l'État, le

Parlement national, le Gouvernement de la République et tous les Congolais sont et resteront fermes et déterminés à défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre pays. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est gravissime. Ce qui se passe est contraire à la Charte des Nations Unies, à l'Acte constitutif de l'Union africaine et au droit international. Notre communauté, le Conseil de sécurité, doit s'y pencher très sérieusement.

J'ai dit que je ne venais pas en procureur. L'objectif qui est le mien, l'objectif qui est celui du chef de l'État et du Gouvernement qui m'ont envoyé ici dans mes fonctions, c'est tout simplement de rendre objectivement compte au Conseil des progrès accomplis dans mon pays sur le chemin de la paix, mais aussi de rendre froidement compte au Conseil des tristes réalités qui entravent cette marche vers la paix. J'interpelle le Conseil de sécurité face au danger que représentent les groupes armés pour la paix et la sécurité dans la sous-région des Grands Lacs, et je lui demande, au nom du Gouvernement de la République démocratique du Congo, d'assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde et d'agir vite et efficacement avant qu'il ne soit trop tard.

Pour ce faire, la République démocratique du Congo demande au Conseil de sécurité ce qui suit. Premièrement, le Conseil de sécurité doit appuyer activement le processus de paix de Nairobi, initié par le Président Uhuru Kenyatta, du Kenya, et Président en exercice de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Deuxièmement, il doit appeler tous les pays de la sous-région des Grands Lacs, en particulier les signataires du communiqué du 21 avril contenant le plan de paix de Nairobi, à s'impliquer positivement dans sa mise en œuvre et à s'abstenir de tout ce qui peut l'entraver.

Troisièmement, le Conseil de sécurité doit condamner, comme il l'a fait en 2013, les activités du M23, des Forces démocratiques de libération du Rwanda, des Forces démocratiques alliées-Armée nationale de libération de l'Ouganda, de la CODECO, de la Résistance pour un État de droit au Burundi et de tout groupe armé qui occupe la sous-région des Grands Lacs, et condamner tout appui extérieur qui leur est apporté.

Quatrièmement, le Conseil doit exiger, et il l'a déjà fait dans le passé, il y a 10 ans, du M23 de déposer les armes et de se retirer immédiatement et sans condition de toutes les localités occupées. À ce sujet, je voudrais mettre un bémol. Le Conseil a parlé du

Mécanisme conjoint de vérification élargi, qui doit faire son travail. Je suis d'accord avec le Conseil, mais cela ne peut pas empêcher que les activités du M23 cessent et que le M23 dégage des localités qu'il a occupées avec le soutien de ceux que le Conseil connaît. Ce sont deux choses différentes. Le Mécanisme est en train de faire son travail. Il fait son travail. Mais c'est inacceptable, en tout cas, pour un gouvernement et pour un chef d'État responsable, qu'un seul mètre carré du territoire national soit occupé par des rebelles ou un groupe armé, empêchant les citoyens de la République de vaquer à leurs occupations et le Gouvernement d'appliquer le programme de développement national. Je voudrais que sur ce point-là, nous puissions nous comprendre : oui, il faut des rapports du Mécanisme de vérification, mais, en même temps, on doit revenir à la situation de la normalité républicaine et démocratique.

Cinquièmement, le Conseil doit soutenir la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, qui a été élaboré par la République démocratique du Congo. Sur ce point-là, la République démocratique du Congo remercie la communauté internationale, les Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne, la SADC, la CIRGL, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté d'Afrique de l'Est et nos partenaires, qui, le jour où on a sorti le Programme, ont fait des déclarations de soutien. La Banque mondiale et les bailleurs de fonds ont soutenu ce programme, dont la mise en œuvre doit intervenir incessamment.

Enfin, la République démocratique du Congo demande au Conseil de s'impliquer activement et davantage pour faciliter un dialogue sincère avec le Rwanda afin de permettre le retour de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs. À propos de dialogue, qu'il me soit permis de dire un mot. Oui, nous devons dialoguer. La République démocratique du Congo et ses dirigeants sont ouverts au dialogue. Mais entendons-nous bien, de quel dialogue s'agit-il ? On sait que le dialogue, c'est comme le tango. On ne danse pas seul, il faut toujours avoir un partenaire. On ne dialogue pas avec soi-même à moins d'être un fou, et je ne crois pas que dans notre pays, il y ait des gens qui aient un talent pour les monologues. Cela veut dire en clair la volonté politique. Puisse le Conseil de sécurité inciter et aider les partenaires à dialoguer pour faire naître cette volonté-là, et que ce soit un dialogue sincère et constructif. Autrement, cela ne sert à rien.

Le Conseil a parlé aussi des sanctions et de la lutte contre l'impunité. Il faut y aller, mais le Conseil sait que quand on parle de sanctions, et on sait que le rapport d'évaluation est dans les archives, qui va croire à cela ? Quand on parle de condamnation, je sais que c'est diplomatiquement correct, mais des condamnations à ce niveau, combien de fois ?

Ne croient aux condamnations que ceux qui ont une morale, que ceux qui ont foi en la raison, que ceux qui ont de l'humanisme et que ceux qui croient en l'ONU. J'assure au Conseil que la République démocratique du Congo croit en l'ONU. Nous, peuple congolais, disons que nous avons confiance en l'ONU et ses dirigeants. C'est pour cela que nous restons à votre disposition, Madame la Présidente. Nous restons à la disposition de l'Union africaine et des organisations sous-régionales pour que nous puissions ensemble promouvoir une solution de paix dans les plus brefs délais, afin de mettre fin à la souffrance.

On a parlé des femmes, nous les avons vues par dizaines de milliers, des enfants et des personnes âgées, qui ont rempli les routes de Rutshuru et de Rumangabo, en train de fuir la mort, avec des poids, des charges, des kilos transportés sur la tête. Que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Gatete (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole au nom du Rwanda sur cette question qui préoccupe notre sous-région. Je remercie les intervenants et les membres du Conseil de sécurité de leurs déclarations.

Le Rwanda souhaite nouer des relations solides avec la République démocratique du Congo. À la suite de l'élection du Président Tshisekedi Tshilombo en janvier 2019, le Rwanda a lancé plusieurs initiatives afin de rétablir les relations bilatérales, qui s'étaient détériorées durant le mandat du Gouvernement précédent. Dans ce contexte, un certain nombre d'accords bilatéraux et de mémorandums d'accord ont été signés, ce qui a permis de faire rebondir le commerce transfrontière entre les deux pays et d'établir des relations intercommunautaires entre leurs peuples. Il est regrettable que tous ces efforts soient aujourd'hui sapés.

Le Rwanda est profondément préoccupé par l'évolution des conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, qui représente une

grave menace pour la paix et la sécurité dans la région, et qui touche directement le Rwanda. Pour être plus précis, le 23 mai, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont tiré des obus au-delà de la frontière à l'intérieur du territoire du Rwanda, dans les districts de Musanze et Burera. Cette attaque a fait plusieurs blessés graves et causé des dégâts matériels. C'était le deuxième bombardement enregistré cette année, une attaque similaire ayant été commise le 19 mars.

Je vais être clair : ce bombardement n'était pas réciproque. Il provenait de la République démocratique du Congo et visait le Rwanda. Ces faits se sont produits à deux reprises, et le Rwanda n'a pas réagi. Ces incidents ont depuis été confirmés par le Mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

En outre, deux soldats de la Force de défense rwandaise qui patrouillaient le long de la frontière ont été enlevés par des éléments des FDLR et sont à présent détenus par les autorités congolaises. Nous avons demandé leur protection et leur libération immédiate.

En dépit de ces provocations, les FARDC et les autorités congolaises n'ont rien reconnu et n'ont fourni aucune explication. La question qui se pose maintenant est la suivante : que devra faire le Rwanda face à la prochaine provocation ?

Je vais aborder la question du Mouvement du 23 mars (M23). Le Rwanda est préoccupé par la reprise des hostilités entre le M23 et les FARDC. Nous appelons à la désescalade de ces hostilités et nous demandons instamment aux parties de respecter les résolutions adoptées lors du deuxième Conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo, tenu le 21 avril.

Le Rwanda s'oppose à ce que l'on qualifie les membres du M23 de Rwandais. Ils s'agit de ressortissants congolais, et leurs revendications doivent donc être réglées au niveau interne en République démocratique du Congo. Pour être clair, je voudrais rappeler qu'en 2013, après la défaite du M23 face à la brigade d'intervention de la force, un certain nombre de combattants se sont enfuis au Rwanda et en Ouganda. Ceux qui sont entrés au Rwanda ont été désarmés et transférés loin de la frontière avec la République démocratique du Congo, et ils sont restés à cet endroit, comme convenu par le mécanisme régional à l'époque.

Le Rwanda s'est également efforcé de faciliter plusieurs interactions entre ces ex-combattants congolais du M23 et leur gouvernement, qui ont abouti à l'adoption d'un accord et d'une feuille de route pour le rapatriement en 2019. Dans le cadre de ce processus, les armes et le matériel confisqués à ce groupe par le Gouvernement rwandais ont été remis au Gouvernement congolais. Cependant, la République démocratique du Congo ne s'est montrée ni déterminée ni même intéressée à mettre en œuvre la feuille de route pour le rapatriement.

Si l'on remonte plus loin dans le temps, plus de neuf ans se sont écoulés depuis la signature à Addis-Abeba de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Cet accord avait suscité un immense espoir concernant le démantèlement de tous les groupes armés, qui sont plus de 100 et qui commettent régulièrement des massacres dans tout l'est de la République démocratique du Congo, souvent dans le silence et l'indifférence.

Récemment, le processus de Nairobi, dirigé par le Président Uhuru Kenyatta et le Président Tshisekedi, a également fait renaître l'espoir de stabilisation de notre région en s'appuyant sur le cadre d'une Communauté d'Afrique de l'Est élargie. Ce que nous constatons aujourd'hui est cependant le retour d'une situation indésirable. Les conséquences sont subies par les civils innocents.

Un facteur encore plus inquiétant qui devrait être une source de préoccupation mondiale au-delà de la région des Grands Lacs est la résurgence flagrante des discours de haine anti-rwandais, ainsi que des appels au génocide, qui sont encouragés par certains responsables et personnalités politiques congolais et se propagent parmi la population. On peut le voir sur les médias sociaux, et partout ailleurs.

Le Conseil et la communauté internationale ne devraient jamais garder le silence à ce sujet, au vu de ce qui s'est passé au Rwanda en 1994. Le Rwanda est profondément préoccupé par la coopération militaire entre les FARDC et les FDLR. Il convient de rappeler au Conseil que la présence des FDLR cause une souffrance indicible à la population dans l'est de la République démocratique du Congo et perpétue l'insécurité dans notre région depuis près de trois décennies. Nous exhortons l'ONU, par l'intermédiaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à ne pas rester une observatrice passive de cette alliance persistante entre les FARDC et les FDLR.

Pour terminer, je tiens à souligner que le Rwanda rejette catégoriquement les allégations de la République démocratique du Congo selon lesquelles il soutient le M23. Ces allégations sont infondées et inacceptables. Le Rwanda n'a absolument aucun intérêt à déstabiliser la République démocratique du Congo. Le Gouvernement rwandais remarque que de telles allégations sont un prétexte dont usent certains éléments perturbateurs en République démocratique du Congo pour externaliser le conflit afin de servir leurs intérêts politiques intérieurs, ce qui est dangereux et doit être dénoncé. Le Gouvernement rwandais conserve la capacité et le bon droit de défendre les Rwandais ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriales du Rwanda, conformément au droit international.

Nous appelons le Gouvernement congolais à mettre fin à la prolifération des discours de haine et des messages qui incitent à la violence génocidaire. Le Rwanda demeure attaché aux efforts bilatéraux, régionaux et internationaux en cours visant à stabiliser la région grâce aux initiatives régionales établies, notamment les efforts entrepris par l'intermédiaire du Mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, ainsi que du processus de Nairobi, sous la direction de la Communauté d'Afrique de l'Est, et dans le cadre de la collaboration multilatérale, afin de réaliser la sécurité, la stabilité et le développement à long terme de la région des Grands Lacs.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouganda.

M. Ayebare (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole. Je tiens également à remercier les intervenants, M^{me} Martha Pobe et l'Envoyé spécial, M. Huang Xia.

L'entretien de bonnes relations bilatérales entre les États membres de notre région est essentiel au maintien de la paix et de la sécurité. Les relations bilatérales dans la région évoluent dans le bon sens depuis la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région en février 2013. Nous avons été témoins de l'amélioration des relations bilatérales entre les États membres.

Au moment où nous parlons, une délégation ougandaise de haut niveau spécialisée dans les affaires et les investissements se trouve à Kinshasa pour rencontrer nos amis congolais et réfléchir avec eux aux

moyens d'améliorer les relations commerciales entre nos deux pays. Récemment, la République démocratique du Congo a rejoint la Communauté d'Afrique de l'Est, ce qui permettra de renforcer et de consolider ses relations bilatérales existantes avec tous les États membres.

L'amélioration des relations bilatérales entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo s'illustre par les opérations conjointes menées contre les terroristes des Forces démocratiques alliées (ADF), conformément aux accords bilatéraux conclus entre les deux pays, qui ont permis à ce jour de déloger les combattants des ADF de certains de leurs camps.

Néanmoins, les ADF, qui sont une filiale de Daech, continuent de représenter une grave menace pour la sécurité de l'Ouganda et de l'ensemble de la région. Nous remercions le Conseil de sécurité d'avoir désigné les ADF et d'autres groupes armés négatifs en tant qu'entités terroristes.

Les relations bilatérales s'améliorent dans notre région mais sont mises à l'épreuve par la présence persistante de forces étrangères hostiles qui comprennent les ADF, les Forces démocratiques de libération du Rwanda et la Résistance pour un État de droit au Burundi, dans l'est de la République démocratique du Congo. En tant que destination de réfugiés de République démocratique du Congo, nous comptons, jusqu'à présent, quelque 480 000 réfugiés. Ma délégation estime que nos mécanismes régionaux en place, notamment la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et le conclave de Nairobi, récemment lancé, qui regroupe nos chefs d'État et de gouvernement, offrent une solution crédible pour soutenir les relations bilatérales et remédier à toutes nos préoccupations.

Il serait contreproductif d'opter pour la recherche du for le plus favorable ou d'engager des initiatives parallèles. Nous appelons les responsables des Nations Unies dans la région à travailler dans le cadre de ces mécanismes, sachant qu'ils ont été approuvés par le Conseil de sécurité, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les organisations sous-régionales. Le conclave de Nairobi propose des moyens à la fois militaires et politiques pour régler la question des groupes armés tant étrangers que nationaux, et nous devrions tous lui donner une chance malgré les difficultés.

Enfin, nous condamnons les discours de haine sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, compte tenu de l'histoire récente de notre région, où

plus de 1 million de personnes ont péri dans le génocide contre les Tutsis au Rwanda. Les semeurs de haine n'ont pas leur place dans les efforts visant à régler les problèmes qui se posent à notre région. Nous appelons la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide à s'intéresser aux discours de haine qui se font entendre depuis quelque temps dans notre région. Nous appelons également le Conseil de sécurité à condamner les discours de haine dans le projet de déclaration de la présidence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, étant donné qu'il s'agit de la dernière prévue pour le mois de mai, je voudrais, au nom de la délégation des États-Unis d'Amérique, exprimer notre sincère reconnaissance aux membres du Conseil et au secrétariat du Conseil pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté. Ce fut assurément un mois chargé, mais nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes dont le Conseil était saisi. Nous n'aurions pas pu y arriver seuls, et sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, y compris les fonctionnaires des services de conférence, les interprètes, les rédacteurs de procès-verbaux de séance

et le personnel de sécurité. Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation albanaise pour le mois de juin.

Enfin, avant de lever la présente séance, je voudrais dire au revoir à M^{me} Hasmik Egian, Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité, dont c'est le dernier jour à l'ONU. Hasmik a rejoint l'Organisation en 1989. Trente ans et 12 postes sur cinq continents plus tard, elle commence aujourd'hui une nouvelle phase de sa vie, alors qu'elle prend sa retraite. Au cours des six années qu'elle aura passées à la direction de la Division, Hasmik a fait en sorte que le Conseil de sécurité soit à même de s'acquitter de sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Hasmik et l'équipe qu'elle dirige nous ont toujours permis d'aller de l'avant, en veillant à ce que le Conseil fonctionne, et fonctionne d'ailleurs vraiment bien. Au nom des membres du Conseil, je tiens à lui adresser nos félicitations et à lui exprimer notre gratitude pour sa brillante carrière. Nous remercions Hasmik Egian de tout notre cœur et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir, et nous tenons à ce qu'elle sache qu'elle nous manquera vraiment beaucoup.

La séance est levée à 17 h 15.